



Légende: PAG

Parcelles	Bâiments existants
--- Délimitation de la zone verte	Bâiments projetés / en réalisation

Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées

HAB-1 Zone d'habitation 1	ECO-1 Zone d'activités économiques communale type 1
HAB-2 Zone d'habitation 2	ECO-2 Zone d'activités économiques communale type 2
MIX-u Zone mixte urbaine	ECO-3 Zone d'activités économiques régionale
MIX-v Zone mixte villageoise	ECO-4 Zone d'activités économiques nationale
MIX-r Zone mixte rurale	JAR Zone de jardins familiaux
BEP Zone de bâtiments et équipements publics	SPEC-E Zone spéciale - station à essence
REC Zone de sport et de loisirs	SPEC-F Zone spéciale Forêt
	SPEC-LE Zone spéciale - logements encadrés

PAP N° / ZAD - Référence du Schéma directeur

PROJ. N°	Représentation schématisée du degré d'urbanisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"
COB. max.	
COB. min.	
COB. max.	
COB. min.	

Zone verte

AGR Zone agricole	PARC Zone de parc
FOR Zone forestière m	VERD Zone de verdure

Zones superposées

PAP approuvé par le Ministre de l'Intérieur, à titre indicatif	Couloir pour projets de mobilité douce
Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"	Couloir pour projets de réfection et d'écoulement des eaux pluviales
Zone d'aménagement différé	Secteur protégé de type "environnement construit" - C
Zone de servitude "urbanisation"	Bâtiment protégé m
AD Servitude "urbanisation - arbré"	Secteur protégé de type "environnement naturel et paysager" - N (à compléter)
CE Servitude "urbanisation - cours d'eau"	Zone de bruit < 70dB(A) m
CV Servitude "urbanisation - oasis verte écologique"	
EN Servitude "urbanisation - éléments naturels"	
HT Servitude "urbanisation - haute tension"	
IP Servitude "urbanisation - irrigation paysagère"	
IS Servitude "urbanisation - bois"	
ZI Servitude "urbanisation - zone temporaire"	
ZH Servitude "urbanisation - zone humide"	

Zones ou espaces définis en exécution de dispositions légales, réglementaires ou administratives spécifiques relatives:

à l'aménagement du territoire	à la protection des sites et monuments nationaux
Décharge pour déchets inertes m	Immobilier et objets classés monuments nationaux m
à la protection de la nature et des ressources naturelles	Immobilier et objets inscrits à l'inventaire supplémentaire m
Zone protégée d'intérêt national - règlement m	à la gestion de l'eau
Zone protégée d'intérêt national - non règlement m	Zone inondable - H10 m
Zone protégée d'intérêt communautaire	Zone inondable - H100 m
Plan de Prévention des Inondations (PPPI) 2000 - "Zones inondables"	Zone inondable - H2 m
Plan de Prévention des Inondations (PPPI) 2000 - "Zones de protection spatiale" m	

Indications complémentaires (à titre indicatif)

Biotope protégé (niveau non exhaustif) m	Conduites électriques aériennes m
Habitats d'intérêt protégés Art. 17 (niveau non exhaustif) m	Réseau du SES m
Cimetière	
Cours d'eau / Faux stagnantes m	
Courbes de niveau, équidistance 5 m m	

Limite de la commune

Fond de plan: Administration du Cadastre et de la Topographie
Plan cadastral numéroté (PCN) - Exercice 2010

**Projekt: UEP Mondercange
Umweltbericht Phase 2**

**Thema: Flächen im PAG-Projekt
Mondercange 1**

Karte Nr.: 2a Datum: Juli 2018

Maßstab: 1:7.500

Plangrundlage: © ORIGINE CADASTRE: DROITS RESERVES A L'ETAT DU GRAND DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Auftraggeber:
GEMEINDE MONDERCANGE

Oeko-Bureau
Ecologie / Aménagement du territoire
Didactique de l'Environnement

Boîte Postale 44 L-3701 Rumelange
Tél.: (352) 56 22 20 Fax: (352) 56 53 50
www.oeko-bureau.lu
e-mail: oeko@oeko.lu